

## Me Indranee Boolell-Bhogrul de DISMOI : « Autorités et citoyens : combattons ensemble le trafic humain »

La présidente de la commission Déracinons le trafic humain à Maurice de DISMOI, est engagée depuis 15 ans dans la défense des droits des travailleurs migrants. Elle se sent interpellée par la situation du trafic humain à Maurice. Elle exhorte citoyens et ONG à collaborer avec les autorités pour éradiquer ce fléau.

> Un homme de loi est-il « un défenseur des droits humains » ?

Cela va de soi. Notre Constitution consacre les droits et libertés fondamentales de l'individu. Le professionnel de droit est appelé, par la nature de sa profession, à être sensible aux problématiques des droits fondamentaux et d'en assurer le respect.

Toutefois, la défense des droits humains va au-delà de la technicité, des débats ou délibérations juridiques. La compassion, la compréhension de la souffrance d'autrui et le respect de la dignité humaine donnent une tout autre dimension à mon engagement.

> Pourquoi militer pour les droits humains ?

Ce choix s'inscrit dans le cours naturel de mon engagement et des valeurs que m'ont inculquées mes parents. Je garde le souvenir de mon père, Bhoomithre Boolell qui, durant les tensions sociales de 1967 à Plaine-Verte, conduisait les blessés à l'hôpital. Il donnait des leçons particulières gratuites aux enfants du quartier tandis que ma mère s'assurait que chacun d'eux s'en allait le ventre plein.

Cette culture de tendre la main aux personnes vulnérables constitue le socle de mon engagement militant pour les droits humains.

> Votre opinion sur la situation des droits humains à Maurice ?

Maurice a parcouru un long chemin. Selon l'indice de démocratie publié par l'Economist Intelligence Unit, le pays se classe premier en Afrique, et 17e au monde. C'est très encourageant pour notre République, sachant que c'est au sein des démocraties que les droits humains prospèrent le mieux. De grands progrès ont été réalisés, certes, mais beaucoup reste à faire.

Le trafic humain mérite une attention particulière des autorités. La loi de 2009 sur le contrat contre le trafic humain interdit la traite d'adultes et d'enfants. Elle prévoit pour leurs auteurs une peine de prison maximale de 15 ans. Toutefois, il nous faut plus qu'un cadre juridique : la population doit être sensibilisée à ce fléau, s'impliquer, d'où l'engagement de DISMOI.

La situation des migrants, la condition des handicapés, la prostitution infantile sont tant de problématiques qui doivent nous interpellier.

> Et la situation des femmes ?

Les efforts accomplis pour aboutir à l'égalité des genres depuis l'Indépendance sont conséquents. La désignation d'une femme à la Présidence de la République, à la vice-présidence ou à la présidence de l'Assemblée nationale témoigne du changement de regard que l'on porte sur le rôle de la Mauricienne.

Si dans le judiciaire, nous comptons plus de femmes que d'hommes, les droits de la femme salariée, la représentation de la femme au sein des conseils d'administration ou au Parlement peuvent être améliorés. Notre préoccupation première demeure cependant la violence basée sur le genre (VBC).

> La violence domestique est un véritable fléau chez nous... Les structures mises en place pour aider les victimes vous satisfont-elles ?

Le nombre de cas recensés de violence domestique à Maurice demeure inquiétant. Pour lutter contre ce

problème, une structure a été établie. Ainsi, la loi de 2007 sur la violence familiale protège les victimes de toutes formes d'abus, de menaces, des coups et blessures, des viols, des agressions physiques ou verbales, des intimidations, de maltraitance, de harcèlement ou de séquestration.

Ces victimes peuvent solliciter un District Magistrate pour obtenir un Protection Order (PO). Ce PO (pour une durée maximale de deux ans) interdit à l'auteur de ces violences domestiques d'approcher sa victime, sa résidence, son lieu de travail. En cas de non-respect du PO, en cas de récidive, l'auteur de ces actes encourt la première fois, une amende de Rs 25 000, la deuxième fois, une amende de Rs 50 000 et une peine de prison de deux ans. La victime peut aussi réclamer un Occupation Order ou un Tenancy Order. Dans ce cas, le magistrat ordonne à l'auteur des violences de quitter le toit conjugal. Je suggère que l'on renforce les sanctions à l'égard des auteurs de ces violences, et un meilleur encadrement des victimes.

> Quelles mesures recommanderiez-vous à la ministre Aurore Perraud pour combattre la violence envers les femmes ?

Depuis sa nomination, madame la ministre s'attèle à cette tâche ardue. Je regrette cependant que les campagnes de sensibilisation pour combattre ce fléau ciblent trop souvent un auditoire exclusivement féminin. La prise de conscience doit se faire auprès des femmes victimes ou non, mais surtout auprès des hommes.

Le ministère de l'Égalité des genres doit travailler en collaboration avec des avocats, des psychologues et la police pour appréhender globalement la situation et élaborer un plan d'action.

> Vous présidez la commission Déracinons le trafic humain à Maurice de DISMOI. Pourquoi, ce nouvel engagement ?

Je remercie DISMOI et son directeur de m'avoir confié la présidence de la commission Déracinons le trafic humain à Maurice. Cet engagement ne m'est pas nouveau. J'ai été l'avocate de travailleurs bangladais exploités à Maurice et dont les passeports avaient été confisqués. J'ai également agi pour des mineures forcées par des proches à la prostitution.

Lorsque j'ai rencontré Florence Boisvin-Roumestan, présidente de Justice & Equity du Canada et, par la suite, Lindley Couronne, j'ai compris que la synergie de nos idées, de nos compétences, et de nos expériences respectives pourrait servir à éradiquer le trafic humain à Maurice.

> La situation est-elle aussi alarmante à Maurice ?

Selon les statistiques des Nations unies et du Conseil de l'Europe, la traite des humains représente un marché honteux de plusieurs milliards de US

dollars. C'est la troisième forme de trafic au monde, après le trafic de drogue et celui des armes.

Maurice n'est pas à l'abri de ce fléau. Le rapport 2015 du ministère américain des Affaires étrangères sur le trafic humain (State Department 2015 Trafficking in Persons Report), indique que Maurice a régressé dans la lutte contre le trafic humain.

Maurice est une source, une destination, un pays de transit pour les hommes, femmes et enfants soumis au travail forcé et au trafic sexuel.

De jeunes Mauriciennes et Rodriguaises sont poussées à la prostitution ou vendues, souvent par des proches, des membres de leur famille ou des hommes d'affaires.

Les migrants issus de l'Inde, de Chine, du Bangladesh, du Sri Lanka ou de Madagascar sont soumis au travail forcé. Des étudiants et des travailleurs mauriciens sont leurrés par des agents recruteurs et subissent une exploitation économique à l'étranger. La traite des humains à Maurice est plus qu'alarmante et requiert de mesures fortes et urgentes.

> Quels défis attendent votre commission ?

Au sein de DISMOI, nous déploierons tous nos efforts pour assurer l'encadrement, la représentation juridique et le soutien des victimes et des personnes concernées. Toutefois, le véritable défi reste la campagne nationale de sensibilisation à toutes les formes de trafic humain à Maurice.



### PÉTITION DU PARLEMENT POPULAIRE

Le Parlement Populaire invite les citoyens et les organisations de la société civile à signer et relayer la pétition pour des élections propres et justes.

#### FOR FAIR AND CLEAN ELECTIONS

We, citizens of the Republic of Mauritius, do hereby request that a Commission be set up to make recommendations in order to review legislation for a fair, clean and transparent functioning of political parties and elections, with a view to:

- 1) Make compulsory the registration of political parties. Political parties shall be registered as distinct entities (neither as companies nor as NGOs) on a permanent basis with an appropriate institution/body, which would not be the Registrar of Associations.
- 2) Ensure that political parties officially submit their accounts. These accounts shall include all donations, funding and expenses and shall be audited by registered auditors on an annual basis. The amounts donated and the identity of contributors shall be made public.
- 3) Make compulsory the declaration of expenditures of political parties during

the electoral campaign and elections. The legal ceiling of expenditure shall be reviewed in order to be fair and realistic. Procedures for the verification of electoral return shall be introduced and adhered to. Stiff penalties shall be applied for any excess in expenditure.

4) Guarantee equal opportunities at elections in terms of visibility of political parties and their programs during electoral campaign.

The Commission shall include (1) members of the civil society and citizens (2) assessors nominated one by the President, one by the Prime Minister and one by the Leader of the Opposition (3) the Chief Justice (4) the Electoral Commissioner and a Representative of the Electoral Supervisory Commission (5) A representative of the private sector (6) other relevant stakeholders. We also request that the hearings be open to the public.

### Roland Tsang Kwai Kew sur la pétition du PP

## « La démocratie doit en sortir gagnante »

Le Parlement Populaire invite les citoyens et les organisations de la société civile à signer et relayer la pétition pour des élections propres et justes. DISMOI est partie prenante dans cette campagne qui vise à renforcer l'espace démocratique de notre jeune République.

> Pourquoi cette «Clean and Fair Elections Petition» du Parlement Populaire ? Qu'apportera-t-elle de plus à la démocratie et aux citoyens mauriciens ?

On a beau parler de Free and Fair Elections (élections propres et justes), nous savons tous que, dans la pratique, cela ne se passe pas ainsi durant les campagnes électorales. Comme des bulldozers, les grands partis écrasent sur leur passage les petits partis et les candidats indépendants en termes de financement, de logistiques et de partisans attirés à leurs meetings respectifs à coups d'annonces publicitaires et de banderoles.

Finalement, ces élections sont devenues une affaire de gros sous : « Mette fort, gagne fort ». Pour notre démocratie, c'est très mauvais, car cela contribue à fausser le sens d'une élection.

C'est dans ce contexte que je place la démarche du



Parlement Populaire de solliciter les citoyens mauriciens à adhérer à une réforme démocratique que nous proposons par le biais d'une «Clean and Fair Elections Petition». Nul doute que la démocratie en sortira gagnante.

> Vous avez participé aux sessions du Parlement Populaire pour la rédaction de la pétition. Que reprenez-vous de cette expérience ?

Nous avons eu au moins quatre sessions de travail, deux pour formuler des propositions pour la pétition et délibérer autour de ces propositions, et deux autres pour en figurer le contenu. Pour moi, cela a été une expérience enrichissante. Je suis un journaliste avec plus de quarante ans dans le métier. Je reconnais qu'à un certain moment de mon parcours professionnel, j'avais tendance à croire que j'étais le «Monsieur Connetout». Depuis que je suis devenu participant actif au sein du Parlement Populaire, j'ai appris l'importance de l'écoute, du dialogue, de la concertation, du respect de l'opinion des autres et du travail d'équipe. Parfois, une personne qui n'a pas eu une grande éducation peut apporter un éclairage lumineux sur une question qui, au départ, s'avérait sans issue. Au Parlement Populaire chacun apporte sa contribution pour faire avancer les projets.

> Que vous apporte le fait de participer au Parlement Populaire ?

Le fait de participer avec des personnes issues de tous bords m'a apporté une ouverture d'esprit. Je suis moins borné et j'écoute d'abord les opinions des autres avant de formuler les miennes. C'est dans le débat, qu'il y

a l'enrichissement. Parfois on ne réalise pas : un simple texte qui à première vue semble assez facile, comme la rédaction de cette pétition «Clean and Fair Elections» a suscité une dizaine d'heures de débats et deux sessions de travail uniquement pour la figurer. Il a fallu peser et soupeser les mots, veiller à ce que chaque phrase utilisée ne soit pas en contradiction avec l'énoncé principal et qu'il y ait une fluidité dans l'idée centrale du début à la fin du texte.

> Pourquoi conseilleriez-vous aux citoyens de signer cette pétition ? Quel message voulez-vous faire passer ?

J'invite les citoyens mauriciens à signer cette pétition. Je les invite aussi à assister aux séances du Parlement Populaire. Si j'ai un message à faire passer, c'est qu'ils ne doivent plus se laisser mener comme des moutons de Panurge par la classe politique, gouvernement et opposition confondus. S'il y a une réforme du financement des partis à faire, c'est maintenant ou jamais ! On ne va pas attendre la veille des prochaines législatives pour venir avec un semblant de réforme. Donc la pétition que le Parlement Populaire propose aux citoyens mauriciens vient à point nommé.

### DISCLAIMER

Les informations contenues dans ces deux pages n'engagent que l'association DIS-MOI (Droits Humains Océan Indien) et les intervenants. La reproduction, la diffusion et /ou la distribution de ces informations ne sont pas autorisées sans la permission de DIS-MOI.



DIS-MOI (Droits Humains Océan Indien) est une organisation non gouvernementale qui aide à promouvoir la culture des droits humains dans la région du Sud-Ouest de l'Océan Indien, notamment les Seychelles, Maurice, Rodrigues, Madagascar et les Comores. Fondée en 2012, l'organisation milite pour la défense et l'enseignement des droits humains.

DIS-MOI, 11 BROAD AVENUE, BELLE-ROSE,  
QUATRE-BORNES - TEL : 5 440 45 01  
INFO@DISMOI.ORG -  
HTTP://WWW.DISMOI.ORG

### Formation

DIS-MOI a le plaisir de vous annoncer qu'elle en est à sa huitième formation en Droits Humains et Citoyenneté. La dernière formation de l'année (étalée sur quatre semaines, démarre le 10 octobre et prendra fin le 31 octobre. Elle se tiendra à la salle Eddy Norton à Rose-Hill de 9h30 à midi. Les places sont limitées, nous vous invitons à nous contacter vous inscrire.